



ASCE 17
couleur passion
Association sportive
culturelle et d'entraide
de la Charente-Maritime

Sortie des actifs libérés

Déjeuner-spectacle « la noce maraîchine »
à l'auberge du Pouct'on, au Fenouiller (85)

Jeudi 8 octobre 2026

Pour cette seconde sortie de l'année 2026, suite au succès remporté en 2012, nous avons le plaisir de vous proposer à nouveau, le déjeuner-spectacle « la noce maraîchine », à l'auberge du Pouct'on, au Fenouiller (85).

Incontournable noce des années 1920, vous participerez aux épousailles de Rosalie et de Firmin et vous serez les cousins d'un jour. Ce déjeuner-spectacle unique en Vendée, créé en 1984, est une expérience inoubliable à découvrir à tout âge. Tout au long du mariage, vous pourrez apprécier les costumes, les danses, les musiques, les chants et les contes qui étaient de coutume lors des "épousailles" dans notre marais. De l'habillage de la mariée à la soirée traditionnelle du bal, vous découvrirez l'ensemble des réjouissances de cette fête.



au programme :

- > 8 h 45 : - départ en autocar de Saintes (aire de covoiturage « Saintes - Brûlerie », bd de Vladimir, en face de Gifi),
- > 9 h 30 : - départ de Rochefort (aire de covoiturage « Rochefort nord - les Soeurs », en face de d'Europcar),
- > 10 h : - départ de La Rochelle (zone commerciale « Beaulieu », avenue de l'Europe, parking Décathlon),
- > 12 h 15 : - arrivée au Fenouiller, près de St-Gilles-Croix-de-Vie

de 12 h 30 à 17 h : déjeuner-spectacle « la noce maraîchine »

avec au menu : pouctonnelle et foutimassons, soupe de la mariée, langue de bœuf, jambon mogettes, camembert et mizotte, île flottante et gâteau maraîchin, vin à discrétion rosé / rouge, café



photos : lepoucton.fr

- > 17 h 15 : - départ du Fenouiller à destination de La Rochelle (19 h 30), Rochefort (20 h 15) et Saintes (21 h).

Le coût de cette sortie est de : **39 €** pour les adhérents et leurs ayants droit
54 € pour les non ayants droit accompagnateurs d'un adhérent

Les inscriptions sont à retourner **avant le 31 juillet 2026** sur le bulletin d'inscription ci-joint.

Attention : le nombre de places est limité !

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Les adhérents et ayants droit sont prioritaires.

Les organisateurs s'autorisent le droit de réserver des places à l'avant de l'autocar pour les personnes supportant mal les déplacements.

Pour tout renseignement complémentaire,
il vous est possible de prendre contact avec Didier Hardy, au 06 86 35 57 12, email : didier.hardy17@hotmail.com
sachant qu'une fiche détaillée sur l'organisation de la journée sera transmise aux participants fin septembre.

Sortie des actifs libérés

Déjeuner-spectacle « la noce maraîchine » à l'auberge du Pouct'on

Jeudi 8 octobre 2026

FICHE D'INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à cette sortie et je complète très lisiblement cette fiche d'inscription.

Coordonnées de l'adhérent

nom :	prénom :
adresse personnelle complète :	
téléphone :	numéro d'adhérent à l'Asce 17 :
portable :	mél :

Participants

nom	prénom	qualité (case ci-dessous à cocher)		
		adhérent	ayant droit ⁽¹⁾	accompagnateur ⁽²⁾

(1) : les ayants droit sont : le conjoint de l'adhérent et leurs enfants à charge (< à 25 ans)

(2) : les accompagnateurs devront prendre une adhésion gratuite auprès de l'Asce 17 pour cette journée afin d'être couverts par notre assurance

Transport

- Je souhaite partir de : Saintes
 Rochefort
 La Rochelle

Participation financière

	tarif	nombre			
adhérent et ayants droit	39 €	x	personnes	=	€
accompagnateurs non ayants droit	54 €	x	personnes	=	€
			total	=	€

Je joins avec cette fiche d'inscription, le montant total de ma participation financière, en chèque ou en chèques-vacances libellés à l'ordre de l'Asce 17, sachant que l'encaissement sera réalisé après la sortie.

Je retourne l'ensemble **avant le 31 juillet 2026**, à : **Didier HARDY – ASCE 17**
13 avenue du 8 mai 1945
17300 Rochefort

Dans le cadre du droit à l'image, j'autorise l'Asce 17 à effectuer la prise et la diffusion de photographies ou de films me concernant, et/ou concernant mes ayants droit pour cette manifestation. Ces photographies ou films seront exclusivement utilisés par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'organisation de la sortie.

À _____, le _____ signature de l'adhérent